



ma + grande qualité

La détermination.

ma devise

Courage
et dévouement.

mon rêve d'enfant

Vivre là-haut,
dans les montagnes ...

mon + grand défaut

L'impatience.

DAVID DECHENAUD, DOYEN DE LA FACULTÉ
DE DROIT DE GRENOBLE



Comme le prouve l'actualité, le Droit est partout!

Contrairement au sens premier du terme, pas besoin d'être le plus âgé pour devenir le doyen d'une faculté! À seulement 39 ans, David Déchenaud dirige la faculté de droit de l'Université Grenoble Alpes depuis sept ans. Une institution bicentenaire mais résolument moderne.

Qu'est-ce qui vous a conduit à vous intéresser au droit?

D.D. Je n'avais pas une appétence familiale particulière car il n'y a aucun juriste dans mon entourage, ni enseignant, ni avocat, ni magistrat. Mais je crois que j'ai été attiré par la matière juridique en elle-même, le droit privé en général et le droit pénal en particulier, qui prépare à une très grande diversité de métiers. J'ai ainsi réalisé mes quatre premières années d'études de droit à Bourg-en-Bresse, dans l'Ain, où se trouve une antenne de l'Université Lyon 3. J'ai ensuite rejoint Grenoble pour préparer mon doctorat, à l'Université Pierre Mendès-France.

Justement, votre thèse portait sur « l'égalité en matière pénale ». Et vous concluez: « Ainsi, émerge en droit français une politique pénale confondant l'égalité avec l'égalitarisme ». C'est-à-dire?

D.D. Tout vient d'un propos d'Aristote qui estimait – en substance – « *qu'être égaux ce n'est pas traiter toute chose à l'identique mais traiter de manière identique les choses égales* ». J'essayais de démontrer qu'il existe actuellement une tendance au nivellement, alors que le principe d'égalité ne l'impose pas du tout. Par exemple, les droits du représentant du ministère public tendent à être alignés sur ceux

du prévenu ou de l'accusé lors de l'instruction ou du jugement, par souci « d'égalité des armes ». Pourtant, le premier est un magistrat et, à ce titre, il ne saurait être mis sur un pied d'identité avec les autres parties.

Vous devez porter un regard singulier sur cette période de débat intense que traverse la société française, notamment en matière d'évolution des institutions, d'égalité face au droit et des multiples revendications de « justice » (sociale, fiscale, environnementale)...

D.D. L'actualité nous force au moins à reconnaître que le droit est partout et que c'est un phénomène social complet. C'est-à-dire que c'est lui qui permet de régir les relations sociales entre les citoyens, les entreprises et l'administration. On constate que les citoyens sont très atten-

BIO EXPRESS

1980 : naissance à Oyonnax (Ain)
2007 : doctorat en droit privé à l'Université Pierre Mendès France Grenoble 2.
2008 : publication de sa thèse de doctorat, *L'égalité en matière pénale* (Éd. LGDJ), suivie de plusieurs autres ouvrages, articles, notes de jurisprudences et fascicules d'encyclopédie.
2009 : devient professeur d'université et directeur de l'unité de recherche juridiques.
2011 : installation dans le Vercors.
2012-2015 : direction d'un contrat de recherche sur le droit à l'oubli numérique.
DEPUIS 2012 : doyen de la faculté de droit de Grenoble.

« Être pompier volontaire m'apporte une activité de terrain très oxygénante ! »

tifs à ce qu'il contient de juste et parfois aussi d'injuste à leurs yeux. Par exemple, la revendication d'un référendum d'initiative citoyenne manifeste la volonté d'une partie des citoyens de pouvoir s'approprier le droit directement, en s'affranchissant des intermédiaires.

Quelles évolutions a connues l'enseignement du droit, dans les dernières décennies ?

D.D. Les enseignements sont beaucoup plus diversifiés qu'auparavant. Quand il y a vingt ans, on étudiait cinq ou six matières annuellement, désormais, ce sont quinze à vingt matières qui sont étudiées chaque année. La place du droit européen et du droit international s'est aussi particulièrement accrue et des enseignements spécialisés sont arrivés, comme le droit de l'environnement qui n'existait pas, il y a encore quelques années.

Forte de 3900 étudiants, la faculté de droit est la deuxième composante de l'Université Grenoble Alpes. Elle comprend deux sites (à Grenoble et à Valence), trois unités de recherche et une école doctorale. A-t-elle un « ADN » d'enseignement particulier ?

D.D. Au risque de décevoir, je répondrai que non. Les facultés de droit sont assez homogènes sur le niveau licence. Au niveau master, on a également des formations assez généralistes, avec quelques formations spéciali-

sées qui ne vont pas trouver leur équivalent dans les universités voisines. C'est le cas à Grenoble pour la propriété intellectuelle, le droit public des affaires, la sécurité internationale... Mais l'ADN de la faculté, c'est surtout de dispenser une formation de juriste adaptée aux futurs cadres, magistrats et avocats de demain.

Depuis deux ans, la faculté de droit organise des « cliniques du droit ». Comment cela fonctionne ?

D.D. Elles sont aux juristes ce que les cliniques des centres hospitaliers universitaires, sont aux médecins. C'est-à-dire des lieux dans lesquels les étudiants juristes travaillent sous l'autorité de professionnels du droit, comme des avocats, sur des cas concrets. Ils sont ainsi mis au prisme de futures réalités professionnelles. C'est de la pédagogie inversée, qui part du cas concret pour retrouver la règle théorique qui correspondra le mieux à l'exemple soumis. C'est un exercice très professionnalisant !

Vous êtes doyen de la faculté de droit côté pile. Mais vous êtes aussi sapeur-pompier volontaire côté face ! C'est un autre moyen de vous engager ?

D.D. En effet, j'exerce dans le Vercors, depuis 2014. Mon métier étant très « intellectualisant », ce volontariat m'apporte une activité opérationnelle de terrain avec une grande sensa-



SON OBJET FÉTICHE. « Il s'agit de mon récepteur d'alerte, appelé aussi "bip" du Sdis de l'Isère. En tant que sapeur-pompier volontaire, il me quitte rarement ! »

tion d'utilité. Là où d'autres ont des loisirs, c'est ma manière à moi de sortir de ce bureau et de m'oxygéner. Ceci étant dit, ces deux faces de ma personnalité partagent ainsi un même engagement de service public !

Pour conclure, si « nul n'est censé ignorer la loi », un doyen de fac de droit la connaît-il sur le bout des doigts ou doit-il se référer aux livres, de temps en temps ?

D.D. Le droit est tellement foisonnant et les règles de droit changent si souvent que cette maxime est totalement utopique ! Même le ministère de la Justice a été incapable de fournir le nombre d'infractions pénales existant dans le droit français, quand cela lui a été demandé. Le juriste qui affirmerait avoir une connaissance parfaite et intégrale du droit ne serait certainement pas d'une totale bonne foi ! ●

VICTOR GUILBERT

MES BONNES ADRESSES

POUR MANGER : « Le Clariant, à Corrençon-en-Vercors. Une jolie balade pour arriver jusqu'à cette petite auberge dans un cadre naturel préservé et féérique. Accueil chaleureux garanti ! » 06 82 42 45 19.

POUR UN VERRE : « Le Camp de base, à Lans-en-Vercors. C'est un bar-restaurant au cœur du village. Parfait pour un verre entre amis ! » 621, avenue Léopold-Fabre. 09 51 17 52 65

POUR SKIER : « En ski de piste, de fond ou de randonnée, le Col de Porte, bien sûr ! Pour faire vivre ce lieu mythique qu'un passionné de montagne s'efforce de maintenir en activité. »

